

Contenus et partenaires d'une convention

La liste suivante présente les aspects importants à éclaircir, avant un échange, dans une convention entre l'entreprise formatrice et les apprentis (les parents pour les mineurs). Dans la plupart des cas, il existe d'autres conventions directes avec l'entreprise d'accueil, l'organisation d'échange, l'école professionnelle

et la famille d'accueil (voir plus loin). Il est recommandé de dresser une liste de ces conventions supplémentaires comme partie intégrante de la convention entre les apprentis et l'entreprise formatrice.

Contenu d'une convention entre l'entreprise formatrice et les apprentis

1. Comportement

- a) Comportement général et conscience de représenter l'entreprise formatrice pendant toute la durée de l'échange
- b) Règles concernant la consommation et la possession d'alcool, de drogues et autres stupéfiants
- c) Règles sur la sécurité et le comportement pendant les loisirs et la vie nocturne

d)

2. Protection personnelle

- a) Sécurité au travail
- b) Santé (médicaments personnels, allergies)
- c) Assurances
- d) Clarification des responsabilités pour les participants mineurs à un échange

e)

3. Conditions de travail

- a) Interlocuteur dans l'entreprise d'accueil
- b) Marche à suivre et personnes à contacter en cas de problèmes
- c) Règles relatives aux horaires de travail
- d) Règles relatives aux heures supplémentaires et au travail du weekend
- e) Règles relatives aux vacances et jours fériés
- f) Libération pour la participation aux manifestations importantes de l'organisation d'échange
- g) Mandat de projet pendant l'échange
- h) Règles relatives à la restauration dans l'entreprise ou à l'indemnisation des repas
- i) Salaire
- j) Langue de travail
- k) Règles relatives à l'utilisation des appareils

l)

4. École professionnelle

- a) Interlocuteur dans l'entreprise et dans l'école professionnelle
 - b) Réglementation de la fréquentation de l'école professionnelle ou de la compensation de ses cours (jours, local, méthode, etc.)
 - c) Joignabilité pour les enseignants
 - d)
-

L'entreprise formatrice conclut des conventions avec les partenaires suivants :

- Entreprise formatrice – apprentis/parents
- Entreprise formatrice – organisation d'échange
- Entreprise formatrice – entreprise d'accueil
- Entreprise formatrice – école professionnelle

L'école professionnelle conclut des conventions avec les partenaires suivants :

- École professionnelle – apprentis
- École professionnelle – entreprise formatrice
- École professionnelle – entreprise d'accueil

5. Conventions complémentaires

- a) Entretien des contacts
 - b) Rapports
 - c) Objectifs d'apprentissage personnels
 - d) Conventions supplémentaires obligatoires avec d'autres acteurs
 - e)
-

L'organisation d'échange conclut des conventions avec les partenaires suivants :

- Organisation d'échange – apprentis/parents
- Organisation d'échange – entreprise formatrice
- Organisation d'échange – famille d'accueil
- Organisation d'échange – interlocuteur local
- Organisation d'échange – entreprise d'accueil

Check-list des conventions nécessaires entre parties concernées

En fonction du projet d'échange, de la répartition des rôles et des accords, des conventions supplémentaires relatives à différents contenus doivent être conclues avec d'autres acteurs. La présentation suivante montre entre quels acteurs des conventions doivent être conclues.

Les organisations d'échange disposent de longues années d'expérience dans la mise sur pied de différents projets d'échange et accompagnent ce processus de façon professionnelle. Si l'on renonce à collaborer avec une organisation d'échange, des conventions supplémentaires doivent être conclues entre la famille d'accueil et l'entreprise formatrice et/ou l'entreprise d'accueil. En fonction du projet d'échange, ces conventions sont plus ou moins formelles et détaillées.

Les apprentis (éventuellement les parents) concluent des conventions avec les partenaires suivants :

- Apprentis – entreprise formatrice
- Apprentis – organisation d'échange
- Apprentis – entreprise d'accueil
- Apprentis – école professionnelle
- Apprentis – famille d'accueil
- Apprentis – interlocuteur local